

APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE MUSICOTHÉRAPIE (2^{ème})	2 au 6 juillet 2018
--	----------------------------

**Jean-Paul BOUCEFFA (musicothérapeute) - Gérard
DUCOURNEAU (musicothérapeute) - Valérie GALIN
(chanteuse lyrique – musicothérapeute) – Caroline
ARDOUIN (psychologue, musicothérapeute)**

35 heures

Places limitées

Date limite des inscriptions : 11 juin 2018

TARIF : Institution : 300 €, Individuel : 150 €

La musique peut accompagner le quotidien des personnes isolées de leur milieu habituel de vie. Elle offre dans ce cas un moyen privilégié de dynamisation de l'individu par le ressourcement qu'elle crée. Elle peut donc servir de soutien au personnel d'institution dans son rapport avec les résidents. C'est ici que la musicothérapie va pouvoir s'insérer dans un projet de mieux-être. Elle peut aussi permettre de rechercher une autre approche de la personne dans le soin. Chez la personne âgée, la musicothérapie peut être un apport dans l'aide à vivre, de façon à ce que la proximité relative de la mort ne devienne pas se laisser mourir avec la sensation d'une vie gâchée, qu'on ne sert plus à rien. Il s'agit d'un travail sur le sens de l'histoire. Si ce stage est orienté sur les applications auprès de personnes dépendantes en institution, il pourra aborder d'autres domaines en fonction des travaux réalisés au cours du premier stage applications. Il sera toujours question de globalité et de liens, éveil corporel, posture, travail individuel, travail en groupes, à partir des objectifs (communication, mémorisation, attention, mise en mouvement, occupation de l'espace, imagination, échange, écoute active...)

Premier jour :

Les fonctions : les fonctions telles que jugement, perception, prises de décision sont des mécanismes qui permettent au sujet d'articuler son comportement par rapport à l'environnement, affectivité, émotions, motivations sont les moteurs. Résumé : l'affectivité par

exemple, pousse à faire quelque chose (c'est donc un comportement) d'une certaine façon (c'est une structure cognitive). Quels sont les mécanismes mis en jeu en musicothérapie

Deuxième et troisième jours :

Les bases de l'intervention : une indication (quelle que soit la situation, il y a une indication avec un objectif, il s'agit souvent d'aider le sujet à changer certains éléments de son comportement, l'aider à mieux prendre conscience et gérer ses potentialités, conserver ses acquis, etc.). À partir du moment où cet objectif est du domaine de nos compétences, il convient de bien avoir en tête les éléments constitutifs de la musique et/ou la musique qui nous permettront de mener à bien notre projet.

Les objectifs en musicothérapie : Communication – mémorisation – Attention – Mise en mouvement – Occupation de l'espace – Imagination – Échange – Écoute active – Vers la détente.

Quatrième jour :

Évaluation : il s'agit de savoir comment apprécier l'évolution de l'état du patient et surtout de bien noter que cette évolution a bien pour cause l'action entreprise.

Cinquième jour :

État des lieux : **Sur le plan cognitif, sur le plan émotionnel, sur le plan relationnel.**

Bulletin à adresser à : A.M.Bx – 16, rue de Bigeau – 33290 Parempuyre.

NOM

Prénom

Adresse

Désire m'inscrire au stage « applications des techniques de musicothérapie 2ème », et joins pour cela un chèque de **75€**, ordre A.M.Bx, le solde sera réglé au moment du stage.

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge.

Date

Signature